

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	15 février 2019
-----------------------------	-----------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	11
N° identifiant	2019-0080

Titre	Rapport Développement durable - Rapport sur le Projet de territoire
-------	---

Rapporteur(s)	Mme Florence JARDIN Guy ANDRAULT
Date de la convocation	21/01/2019

PJ.	Rapport du Projet de Territoire 2018
-----	--------------------------------------

Membres en exercice	91
Quorum	

	Rapport du Projet de Territoire 2018
--	--------------------------------------

Présents	68
	M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GÉRARD - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Gérard SOL - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Gérald BLANCHARD - M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Patrick BOUFFARD - Mme Coralie BREUILLÉ - M. Dominique BROCAS - M. Olivier BROSSARD - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Diane GUÉRINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Yves JEAN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Olivier KIRCH - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Christian RICHARD - M. Edouard ROBLOT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires M. Christian GIRARD le conseiller communautaire suppléant
Présents	68
	M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GÉRARD - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - M. Gérard SOL - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Gérald BLANCHARD - M. François BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Patrick BOUFFARD - Mme Coralie BREUILLÉ - M. Dominique BROCAS - M. Olivier BROSSARD - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - Mme Diane GUÉRINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Yves JEAN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Olivier KIRCH - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Christian RICHARD - M. Edouard ROBLOT - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUX - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires M. Christian GIRARD le conseiller communautaire suppléant

Absents	16
	M. Philippe BROTTIER - Mme Corine SAUVAGE - M. Alain TANGUY Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Joël BIZARD - Mme Ghislaine BRINGER - M. Jacky CHAUVIN - M. Dominique ÉLOY - Mme Catherine FORESTIER - M. Jean-François JOLIVET - M. Serge LEBOND - M. Philippe PALISSE - M. Nicolas REVEILLAULT - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Michel SAUMONNEAU - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires

Mandats	7	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Louis CHARDONNEAU	Mme Marie-Christine MARCINIAK
		Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		M. Gérard DELIS	M. Gérard HERBERT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Francette MORCEAU
		M. Jean-Luc MAERTEN	M. Maguy LUMINEAU
		Mme Patricia PERSICO	M. Christian PETIT
		Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT	M. Patrick CORONAS

Observations	L'ordre de passage est : la 2, la 1, la 3 à 37, et la 39 à 40. La 38 est retirée. - Est sorti M. René GIBAULT.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	05-Commission développement des territoires, solidarités, proximité
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Politiques territoriales Direction Relations territoriales
------------------	--

Le décret 2011-687 du 17 juin 2011, relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales, prévoit que les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants présentent un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'ils mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Il a pour objectif d'établir un suivi et un bilan qualitatif des démarches et actions engagées en faveur des cinq grandes finalités du développement durable :

- la lutte contre le changement climatique entend réduire la consommation d'énergie, favoriser un urbanisme performant et développer des transports propres
- la préservation de la biodiversité et la protection des ressources s'attache plus particulièrement à développer une gestion responsable des espaces verts et à encourager la gestion économe et la préservation de la qualité de l'eau
- la cohésion sociale et les solidarités concernent la poursuite de la lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations, la promotion de l'accessibilité universelle, la réunion des conditions d'accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie et l'encouragement aux mixités
- l'épanouissement de tous les êtres humains revient à garantir l'accès de tous aux droits fondamentaux en favorisant la participation citoyenne, en agissant pour un environnement respectueux de la santé et en démocratisant l'accès à la culture, au sport et à l'éducation.
- enfin, à travers les dynamiques de développement des modes de production et de consommation responsable, il s'agit de privilégier une consommation alimentaire locale, biologique et équitable, un développement économique qui valorise les ressources locales, d'améliorer les pratiques d'achats et de consommation éco-responsables et éthiques dans la commande publique et de passer de la gestion à la prévention et à la réduction des déchets.

En 2018, Grand Poitiers s'est doté d'un Projet de territoire traçant la feuille de route du territoire pour les 10 prochaines années. Grand Poitiers a choisi de relever 10 défis portant les valeurs d'audace et de bienveillance. Ils seront relevés par la Communauté urbaine et par l'ensemble de ses communes membres.

Ces défis englobent les finalités du développement durable. On peut dresser les correspondances suivantes :

5 finalités du développement durable	10 défis du Projet de territoire
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Défi de la transition énergétique Défi de la mobilité
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Défi de la dynamique rural urbain
Épanouissement de tous les êtres humains	Défi de l'accueil Défi de l'accès aux services Défi de la création d'activités génératrice d'emplois
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	Défi des solidarités Défi de la créativité et de la culture Défi de l'émergence d'une destination touristique Poitiers-Futuroscope
Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Défi de la dynamique rural-urbain

Aussi, le rapport de développement durable de Grand Poitiers correspond au bilan des actions mises en œuvre pour relever les défis du projet de territoire en 2018. Le tableau ci-dessous dresse une correspondance entre les finalités du développement durable et les actions répondant aux défis du projet de territoire, qui sont précisées et développées dans le rapport 2018 du projet de territoire.

Finalité du développement durable	Défis	Pistes de travail du Projet de territoire	Actions menées en 2018
<i>Lutte contre le changement climatique</i>	Défi n°6 La transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - réduire les consommations d'énergie sur le territoire - accroître la part d'énergies renouvelables dans la production globale 	<ul style="list-style-type: none"> - le Schéma Directeur des Energies - la modernisation de l'éclairage public - l'électro-mobilité
	Défi n°8 La mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - développer l'intermodalité et les mobilités douces - fluidifier les accès aux pôles d'emploi et d'activité majeurs - adapter l'information sur la mobilité aux nouveaux besoins des usagers - améliorer la connexion aux grandes infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - la voie verte Mignaloux-Beauvoir / Poitiers - l'offre information voyageur VITALIS élargie - la liaison fret Mignaloux Beauvoir – Jardres
<i>Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources</i>	Défi n°9 La dynamique rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> - développer et valoriser des pôles intermédiaires et centre bourgs - préserver l'environnement, les paysages et la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - la Gemapi - le contrat territorial « ressources » du bassin de Fleury - l'Atlas de la Biodiversité Communale de Dissay
<i>Cohésion sociale / solidarité entre territoires / générations</i>	Défi n°4 La créativité et la culture	<ul style="list-style-type: none"> - être un territoire d'accueil des artistes et des créateurs - faciliter les rencontres et le croisement des publics - être un territoire d'expérimentation 	<ul style="list-style-type: none"> - la nuit des idées - la réouverture du Confort Moderne - les soirées lyriques de Sanxay - la Monster Party au Musée Sainte Croix de Poitiers
	Défi n°5 L'émergence d'une destination touristique	<ul style="list-style-type: none"> - mieux capter le tourisme de passage et l'ancrer un peu plus longtemps sur le territoire - structurer la filière tourisme d'affaire - adapter l'offre et la communication à la clientèle actuelle - améliorer la synergie entre les structures et renforcer le lien entre les acteurs du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> - la découverte du patrimoine par le Gaming - le projet de renouvellement de l'offre touristique - l'aménagement de l'îlot Tison

Finalité du développement durable	Défis	Pistes de travail du Projet de territoire	Actions menées en 2018
	Défi n°10 Les solidarités	<ul style="list-style-type: none"> - rendre plus cohérentes et complémentaires les politiques sociales - développer la solidarité territoriale dans l'aménagement et la politique de l'habitat - rompre l'isolement et renforcer la solidarité envers les plus démunis - faire des actions menées en faveur des enfants et des jeunes un atout majeur pour l'attractivité - maintenir le dynamisme et la richesse de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> - l'extension du Pass'sports - le Conseil Communal des Jeunes - la conférence d'usage sur le quartier des Couronneries - les budgets participatifs des quartiers de Poitiers - l'avis du Conseil de développement de Grand Poitiers sur le projet de territoire - l'action « Regards sur l'Art » - la charte européenne égalité femmes-hommes
<i>Épanouissement de tous les êtres humains</i>	Défi n°1 L'image et la notoriété	<ul style="list-style-type: none"> - affirmer le territoire de Grand Poitiers, pôle d'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine - moderniser, dynamiser et rajeunir l'image du territoire - mettre en œuvre la stratégie de marque territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - le déploiement du e-sport - le Palais des Ducs d'Aquitaine et son quartier : le projet Traversées - la coupe d'Europe de basket 3X3 - la démarche de marketing territorial
	Défi n°2 La création d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - capitaliser sur nos forces pour nous positionner sur des marchés d'avenir - attirer, maintenir et accompagner les talents sur le territoire - construire des actions de prospection ciblées sur des secteurs d'activité porteurs de Grand Poitiers - renforcer le tissu d'entreprises et utiliser le potentiel d'une main d'œuvre locale qualifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - la Technopole de Grand Poitiers - le Schéma local d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - le pôle commerçant de Bonnes
	Défi n°3 L'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - accueillir les entreprises, les actifs, les chercheurs, les étudiants - faciliter les connexions et la mobilité depuis les entrées de Grand Poitiers vers le territoire - créer et maintenir les liens 	<ul style="list-style-type: none"> - l'accompagnement personnalisé des salariés de Forsee Power - l'agenda culturel Grand Poitiers - l'accueil des étudiants de l'Université de Poitiers

Finalité du développement durable	Défis	Pistes de travail du Projet de territoire	Actions menées en 2018
	Défi n°7 L'accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> - simplifier l'accès des usagers aux services de Grand Poitiers - construire un maillage cohérent des équipements et des services - donner accès au numérique et offrir un bouquet de services en ligne aux usagers 	<ul style="list-style-type: none"> - la mutualisation des services - l'inclusion numérique - une crèche à vocation d'insertion professionnelle - la démarche de réhabilitation du centre-bourg de Migné-Auxances
<i>Dynamique de développement vers des modes de production / consommation responsables</i>	Défi n°9 La dynamique rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> - soutenir la production alimentaire locale, renforcer les échanges ville-campagne - développer une offre touristique et de loisirs nature 	<ul style="list-style-type: none"> - le schéma d'accueil de la forêt de Moulière - le chemin de Saint-Martin - l'aménagement de l'EuroVélo-route - le bac à chaîne Ligugé / Saint-Benoît - les gîtes d'hébergement de Celles-Lévescault et Ligugé - la valorisation du patrimoine naturel de Chasseneuil-du-Poitou

Après examen de ce dossier, il vous est proposé d'adopter ce rapport.

POUR	71	
CONTRE	2	M. Jacques ARFEUILLÈRE, Mme Christiane FRAYSSE
Abstention	1	Mme Marie-Christine MARCINIAK
Ne prend pas part au vote	1	M. René GIBAULT

Pour le Président,

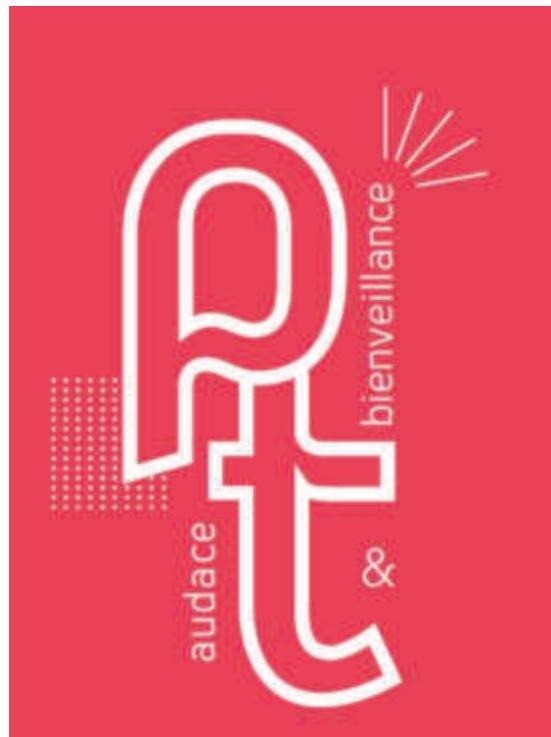


RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	22 février 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	28 février 2019
Date de réception en préfecture	21 février 2019
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20190215-Imc199414-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	5.7
Nomenclature Préfecture	Intercommunalite



RAPPORT DU PROJET DE TERRITOIRE 2018

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE
de GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE et de la VILLE DE POITIERS

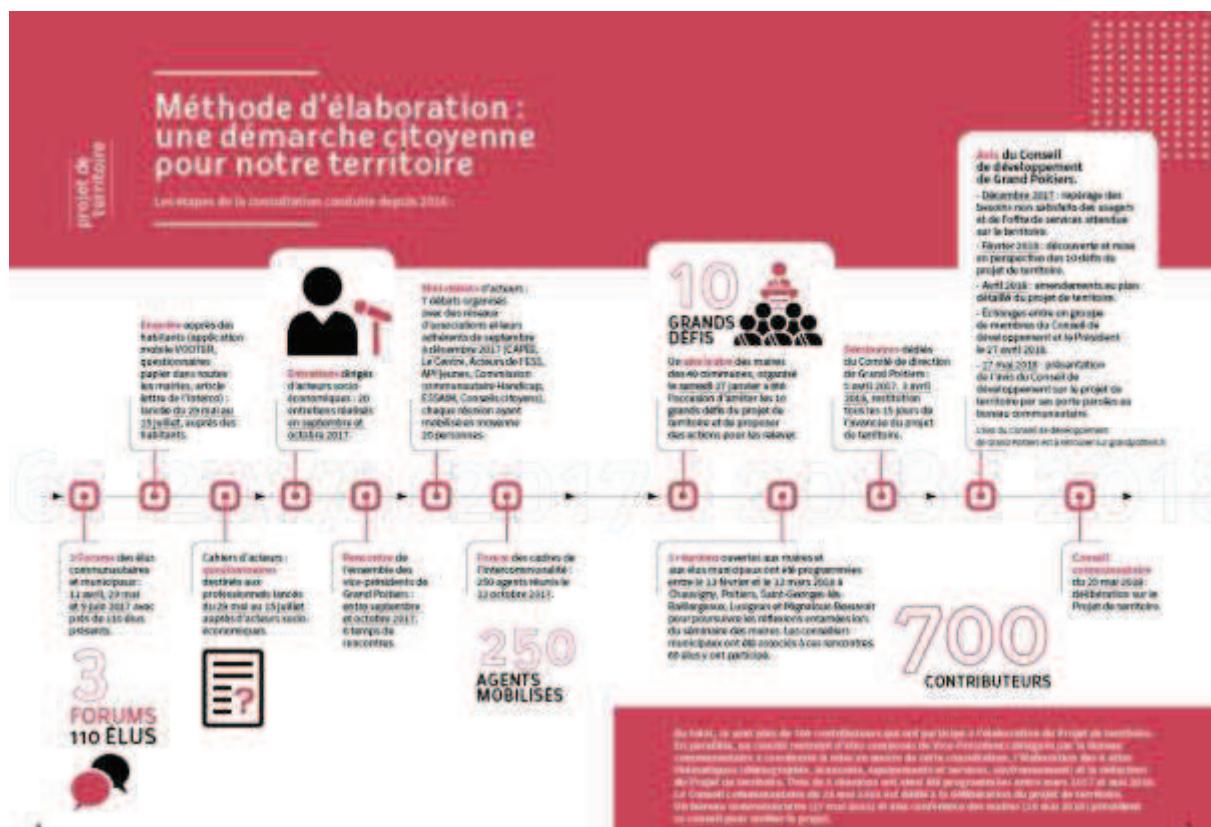
février 2019

INTRODUCTION

Un an après la création de Grand Poitiers Communauté Urbaine, le conseil communautaire de Grand Poitiers a adopté son projet de territoire le 25 mai 2018. Ce document stratégique identifie les défis que la communauté urbaine et les communes de Grand Poitiers devront relever dans les dix ans à venir.

Il est le fruit d'une concertation large et d'une réflexion constante menée avec les acteurs du monde socio-économique, culturel et sportif, les élus municipaux et communautaires du territoire et les agents de la collectivité et le conseil de développement de Grand Poitiers.

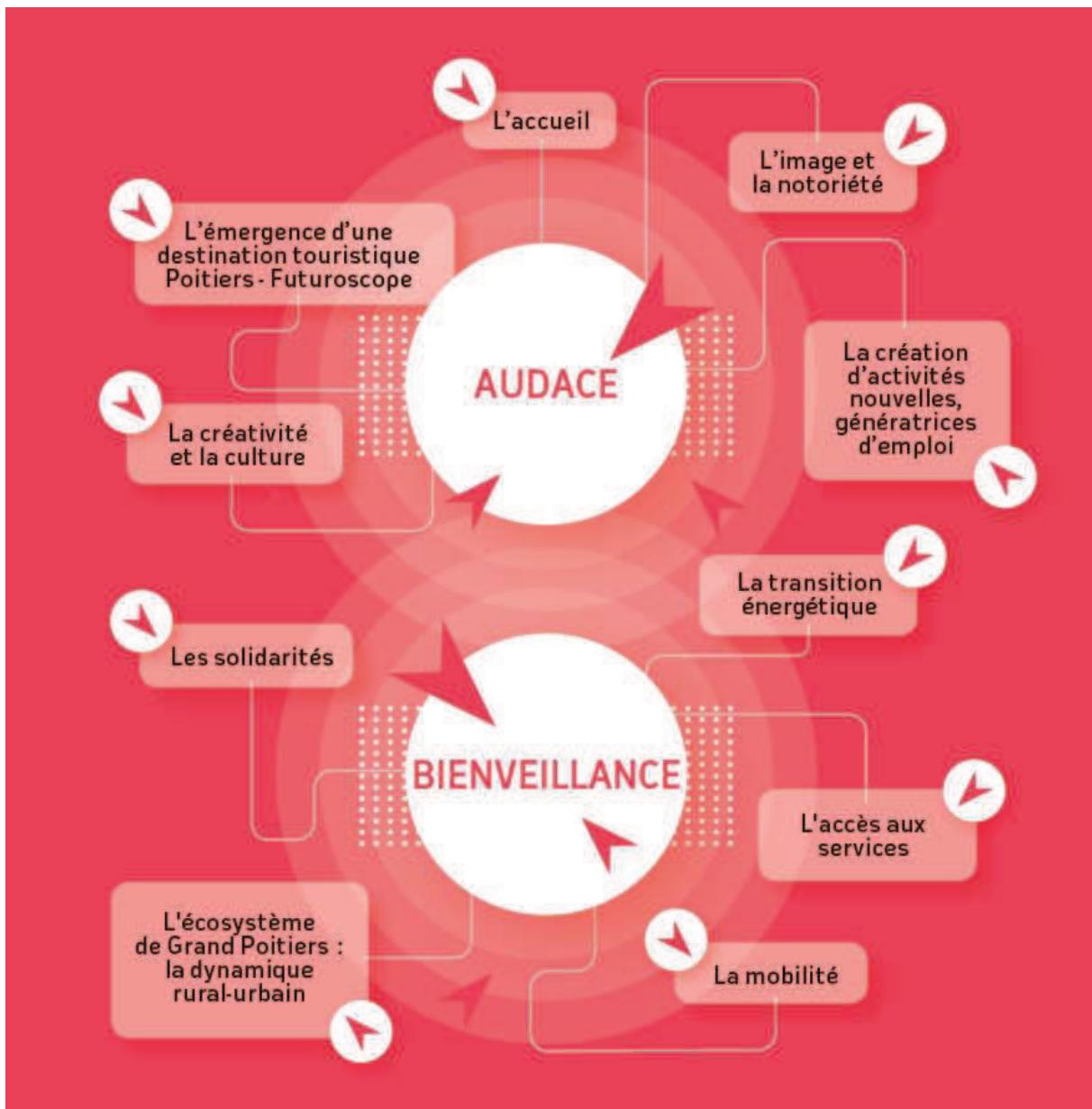
Cette stratégie commune constitue depuis 2018 la ligne directrice des différentes politiques publiques menées par Grand Poitiers.



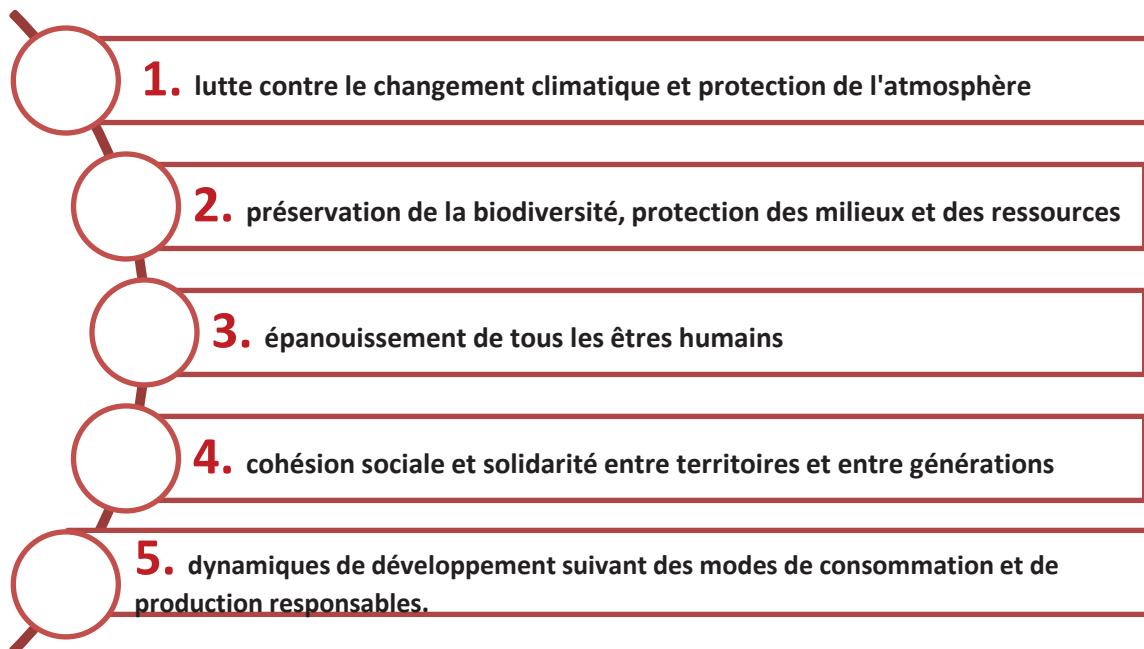
L'identification des forces et des faiblesses du territoire, de ses caractéristiques et de son potentiel a permis de mettre en évidence deux valeurs dans lesquelles les acteurs du territoire se reconnaissent : l'audace et la bienveillance.

Ces valeurs reflètent les ambitions et les domaines d'excellence de Grand Poitiers. C'est un territoire qui innove, qui foisonne d'idées, mais qui sait aussi tendre la main aux plus fragiles, protéger et développer ses ressources naturelles, faire preuve de solidarité.

Dix défis ont été identifiés par les acteurs pour les dix années à venir :



L'élaboration du projet de territoire s'est construite dans la continuité de l'agenda 21 de Grand Poitiers qui couvrait la période 203-2017. Les dix défis à relever répondent aux cinq finalités du développement durable définies par l'Etat qui suivent :



La lutte contre le changement climatique entend réduire la consommation d'énergie fossile et favoriser la production et l'utilisation d'énergie renouvelable, favoriser un urbanisme performant et développer des transports propres.

La préservation de la biodiversité et la protection des ressources s'attachent plus particulièrement à développer une gestion responsable des espaces verts et à encourager la gestion économe et la préservation de la qualité de l'eau.

La cohésion sociale et les solidarités concernent la poursuite de la lutte contre l'exclusion sociale, les inégalités et les discriminations, la promotion de l'accessibilité universelle, la réunion des conditions d'accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie et l'encouragement aux mixités.

L'épanouissement de tous les êtres humains revient à garantir l'accès de tous aux droits fondamentaux en favorisant la participation citoyenne, en agissant pour un environnement respectueux de la santé et en démocratisant l'accès à la culture, au sport et à l'éducation.

Enfin, à travers **les dynamiques de développement des modes de production et de consommation responsables**, il s'agit de privilégier une consommation alimentaire locale, biologique et équitable, un développement économique qui valorise les ressources locales, d'améliorer les pratiques d'achats et de consommation eco-responsables et éthiques dans la commande publique et de passer de la gestion à la prévention et à la réduction des déchets.

5 finalités du développement durable	10 défis du projet de territoire
Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Défi de la transition énergétique Défi de la mobilité
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	Défi de la dynamique rural urbain
Epanouissement de tous les êtres humains	Défi de l'accueil Défi de l'accès aux services Défi de la création d'activités génératrices d'emplois
Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	Défi des solidarités Défi de la créativité et de la culture Défi de l'émergence d'une destination touristique Poitiers-Futuroscope
Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Défi de la dynamique rural-urbain

Grand Poitiers communauté urbaine souhaite rendre compte chaque année de l'avancée du projet de territoire en rédigeant un rapport annuel. Grand Poitiers et la Ville de Poitiers répondent ainsi à l'obligation réglementaire de produire un rapport de développement durable, conformément à l'article 255 de la loi Grenelle du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et son décret d'application du 17 juin 2011, qui donnent obligation aux collectivités territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 50 000 habitants de produire «*préalablement au débat sur le projet de budget, (...) un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation*».

A partir de 2019, la mise en œuvre du projet de territoire sera examinée par un comité de suivi composé d'élus de Grand Poitiers et de maires des communes membres. Ce comité de suivi a pour mission d'auditionner avec le Conseil de développement de Grand Poitiers, les acteurs du territoire (associations, corps intermédiaires, groupes d'utilisateurs etc.) sur des thématiques répondant aux défis du projet de territoire, de donner son avis sur le plan d'actions du projet de territoire, qui précisera quelles actions seront réalisées pour relever les défis identifiés et de suivre le rapport annuel du projet de territoire, qui fera l'objet d'une délibération par le Conseil communautaire chaque début d'année.

Le rapport 2017 de Grand Poitiers présentait la démarche d'élaboration du Projet de territoire de Grand Poitiers et sa consultation comme l'une des actions majeures de l'année. L'adoption du projet de territoire de Grand Poitiers en 2018 a permis de définir de nouvelles perspectives en matière de développement durable.

Le rapport de 2018 consiste à dresser un bilan des politiques publiques mises en œuvre au cours de l'année 2018 au regard des cinq finalités du développement durable définies par l'Etat dans la stratégie nationale de développement durable et des dix défis du projet de territoire.

LES DEFIS DU PROJET DE TERRITOIRE RELEVES EN 2018

L'audace est une des deux valeurs fondatrices du projet de territoire, parce que c'est cette capacité à inventer, oser, expérimenter, que les porteurs de projets peuvent développer sur Grand Poitiers, où qu'ils se sentent accompagnés.

Parce que Grand Poitiers a été marquée par des hommes et des femmes audacieux, qu'elle vit au rythme de ses 27 000 étudiants, que les acteurs du jeu et des Ed Tech et les porteurs de projets innovants s'y retrouvent, et que l'agglomération laisse la part belle aux créatifs et aux artistes, l'Audace est une des deux valeurs phares de Grand Poitiers.

Cinq défis répondent à cette valeur d'audace, et de nombreuses actions ont déjà permis en 2018 de les relever.

Défi # 1 : L'image et la notoriété

Territoire à taille humaine, mêlant urbain, périurbain, rural, Grand Poitiers dispose de nombreux leviers d'image fondés sur la qualité de vie, une place universitaire de renom, un patrimoine et une offre culturelle et sportive d'exception. Des atouts et des spécificités qui ne sont pas toujours assez bien perçus : il reste un « Grand Poitiers caché » à révéler, une identité à consolider pour fédérer.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 1.1. Affirmer le territoire de Grand Poitiers, pôle d'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine
- 1.2 Moderniser, dynamiser et rajeunir l'image du territoire, révéler le Grand Poitiers « caché »
 - Révéler Grand Poitiers par le jeu et le numérique
 - Révéler l'identité culturelle de Grand Poitiers, en faisant du Palais des ducs d'Aquitaine la porte d'entrée et le totem de la destination
- 1.3 Mettre en œuvre la stratégie de marque territoriale

○ Grand Poitiers, terre d'E-sport

La pratique des jeux vidéos s'est répandue avec l'usage des smartphones: 2 Français sur 3 y jouent occasionnellement, 1 Français sur 2 en fait une habitude. Le territoire a su anticiper la gamification de la société en accueillant un écosystème composé de laboratoires de recherche universitaire, de start up, d'éditeurs de jeu qui ont pour point commun l'apprentissage par le jeu (EdTech) ou les sport électronique (e.sport) qui désigne des compétitions de jeux vidéo en réseau local (LAN party) ou via Internet sur consoles ou ordinateurs.

Grand Poitiers a été labellisée French tech pour son écosystème Edutainment et l'agglomération continue d'appuyer ces initiatives. Elle se donne les moyens d'être la capitale de l.e.sport avec un plan d'actions de 605 000€ pour développer des compétitions, la formation et la recherche.

En 2018, cette nouvelle dynamique se manifeste à travers les actions suivantes :

- Le soutien accru à la Gamers Assembly, organisée depuis 20 ans à Grand Poitiers. Cette compétition est une référence nationale parmi les compétitions de e.sport, avec plus de 23 800 visiteurs et 2019 joueurs, retransmise pour la première fois en 2018 par 20 WebTV. Sa fréquentation est en constante augmentation, que ce soit par les joueurs ou par les visiteurs.
- **L'association Silver Geek** a proposé des ateliers jeux vidéo aux seniors dans les EHPAD de Poitiers. Un trophée leur est dédié à la Gamers Assembly de Grand Poitiers.
- **Le partenariat de Grand Poitiers avec l'équipe d'e-sport « Les Orks »** est une première en France. Le soutien de la collectivité de 15 000 € par an permet à l'équipe de participer à de nombreux tournois de jeux vidéo dont La Paris Games Week en représentant le territoire. Les bons résultats de cette équipe contribuent à la notoriété de Grand Poitiers sur la scène de la compétition e-sport.

Grand Poitiers était la seule collectivité territoriale à participer avec ses partenaires à la **Paris Games Week**, le plus grand salon français du jeu vidéo qui a eu lieu du 25 au 30 octobre 2018. L'objectif était de promouvoir l'écosystème local et à ce titre les associations de jeu vidéo Futurolan, Silver Geek, les « Orks Grand Poitiers », auprès des 300 000 visiteurs.



Le Salon Paris Games Week a également permis de lancer officiellement le premier centre de préparation e-sport du CREPS, à Poitiers, car le sport électronique devrait devenir sport olympique. Ce **centre de préparation e-sport** ouvrira début 2019. Il s'agit d'offrir un ensemble de prestations pour l'entraînement et la préparation des équipes sportives sur une durée de 3 à 5 jours. Un cycle de formation de 70 h est également prévu pour les managers d'équipes.

- Grand Poitiers a organisé sa première convention d'affaires dédiée au E-sport, **le Poitiers E-sport Meetings**, qui a permis à 156 acteurs du domaine de se rencontrer (plus de 500 rendez-vous organisés) pour développer de nouveaux partenariats.
- **Enfin, un écosystème se construit autour du e.sport. L'Université de Poitiers** investit le domaine avec des cursus e-sport en commerce et marketing notamment, et des axes de recherche sur la posture des joueurs ou encore les temps de récupération. Les laboratoires XLIM, CERCA et Techne, en lien avec le rectorat de Poitiers étudient également l'impact de l'introduction du jeu vidéo à des fins pédagogiques et d'apprentissage à travers l'utilisation du jeu Minecraft. Ces recherches nourrissent également le développement des nouvelles technologies de l'éducation (EdTECHs), filière prioritaire du schéma local d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ces travaux de recherche sont suivis par les opérateurs nationaux de l'éducation présents sur Grand Poitiers et permettent d'asseoir le statut de Grand Poitiers, capitale de l'éducation et territoire audacieux.

- Le Projet du quartier du Palais: un projet d'envergure



Profitant de la construction d'une Cité Judiciaire qui libérera l'édifice de sa fonction actuelle, la Ville de Poitiers dessine un nouveau projet pour le Palais des ducs d'Aquitaine et son quartier, autour d'un fil conducteur : que l'excellence de la création contemporaine vienne révéler son patrimoine d'exception. Depuis 2016, une large réflexion est engagée par la Ville de Poitiers et ses partenaires, notamment Grand Poitiers, accompagnée par Henri Loyrette, ancien Président du Musée du Louvre, qui connaît la ville depuis son enfance et porte sur elle un regard juste et sensible.

La révélation patrimoniale et architecturale de ce monument exceptionnel, mais aussi sa réinvention avec des usages pluriels contemporains, vise à en faire la porte d'entrée symbolique du territoire et un lieu hybride de partage et de rencontres des acteurs de l'innovation, de la recherche, de la pensée, de l'art et de la culture, avec les publics les plus larges.

Au-delà du Palais lui-même, c'est un nouveau projet urbain qui va s'imaginer, pour créer des parcours dans la ville permettant la (re)découverte de ses édifices emblématiques, et faciliter les usages pour tous les publics (habitants et touristes).

Afin de mettre en mouvement le projet et célébrer la nouvelle ère qui s'ouvre pour le Palais, qui sera enfin offert au public, la Ville de Poitiers a décidé de créer un événement artistique et culturel dans la ville : Traversées, dont la première édition aura lieu du 12.10.2019 au 19.01.2020

Cette année 2018 a été engagée une large démarche de mobilisation des publics.

Tout d'abord, avec une exposition itinérante de janvier à décembre 2018, dans des lieux de vie et de passage, qui présente le Projet du Quartier du Palais dans toutes ses dimensions.

A chaque étape d'itinérance de l'exposition est organisé un RV des idées, lors duquel les publics ont été invités à donner leur avis sur les usages et activités envisagés pour le Palais. Près de 3.000 personnes ont ainsi participé à ce projet majeur.

Les avis et envies formulés lors de cette concertation seront présentés lors de la prochaine Nuit des idées, le 31janvier 2019.

Cette année 2018 a également permis de préparer la première édition de *Traversées*, dont Grand Poitiers sera partenaire.

- **La démarche de marketing territorial : une marque pour Grand Poitiers**

Tout au long de l'année 2018, Grand Poitiers a engagé une démarche de marketing territorial avec les acteurs économiques représentés par les principales entreprises du territoire, l'université de Poitiers, les opérateurs nationaux de l'éducation (Canopé, CNED, ESEN), les acteurs de la culture. Cette démarche est co-construite avec l'ensemble de ces partenaires au sein du comité stratégique d'attractivité (COSA). L'objectif est de se doter d'une marque territoriale, qui permettra de :

- Séduire pour attirer et retenir sur le territoire de nouveaux habitants et acteurs
- Incarner le territoire et son offre
- Fédérer l'ensemble de ses acteurs autour d'un discours partagé
- Agir sur l'image du territoire et la faire évoluer

Cette marque territoriale, qui se fonde sur les valeurs d'audace et de bienveillance structurant le projet de territoire, sera révélée et lancée au premier trimestre 2019.

Elle s'appuiera alors sur un réseau d'ambassadeurs, issus de différents horizons, qui contribueront à la diffusion, l'identification et l'appropriation de la marque et qui permettront de renforcer la notoriété de Grand Poitiers.

Ces différentes actions ont déjà commencé à porter leurs fruits. Les relais dans les médias sur le territoire sont de plus en plus nombreux. Le territoire jouit **d'une notoriété de plus en plus importante**, à en juger par les différents classements où il se situe dans le groupe de tête :

Poitiers, une ville où il fait bon étudier...
(*L'Etudiant*, septembre 2018)

2^{ème} parmi les grandes villes étudiantes

Poitiers, une ville où il fait bon vivre...
(*L'Express*, septembre 2018)

2^{ème} ville où il fait bon vivre

Poitiers, une ville dynamique...
(*Le Point*, octobre 2018)

1^{ère} ville qui innove
(cat. villes moyennes)

- **Poitiers place forte du basket 3X3**

En 2018, pour la troisième année consécutive, Poitiers est la seule ville française à accueillir une épreuve européenne officielle de basket 3X3. En plein centre-ville, place Leclerc, le Festival de Poitiers a vu 18 nations en découdre pour se qualifier pour la Coupe d'Europe 2018. Cette discipline, qui sera olympique en 2020, pourrait permettre à Grand Poitiers de servir de base d'entraînement aux sportifs en vue des JO de Paris qui auront lieu en 2024, en s'appuyant sur l'expertise des acteurs du domaine, et sur le CREPS pour l'hébergement.



Cette année encore, l'Urban PB, plus grand tournoi de France de basket 3X3, lance ce festival en offrant gratuitement initiations, matchs et démonstrations d'arts urbains.

Autres actions menées en 2018 pour répondre au défi de l'image et de la notoriété:

- ✓ **Présence de Grand Poitiers au Salon des Entrepreneurs à Paris (7 et 8 février 2018)**: évènement dédié aux créateurs, repreneurs, startups et dirigeants de TPE/PME
- ✓ **Soutien de Grand Poitiers à l'organisation du Concours CREAVIDE** : concours de la création et de la reprise d'entreprise porté par le Centre d'Entreprises et d'Innovation (CEI) et par la pépinière René Monory de Châtellerault. La remise des prix CréoVienne 2018 a été effectuée le 7 juin à Poitiers.
- ✓ **Organisation des EDITEURIALES (du 27 février au 16 mars 2018) par la Médiathèque François Mitterrand de Poitiers et son réseau** : focus sur le travail d'un éditeur (valorisation de son travail, diversité de son catalogue). L'édition 2018 était consacrée aux Editions de Minuit.

Défi # 2 : La création d'activités, génératrices d'emploi

Territoire de création et d'innovation, Grand Poitiers dispose d'un vivier de talents et de secteurs d'activité à fort potentiel, d'une activité de recherche importante. Autant d'avantages pour favoriser l'accueil de porteurs de projets et le développement des entreprises.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 2.1. Capitaliser sur nos forces pour nous positionner sur des marchés d'avenir
- 2.2. Attirer, maintenir et accompagner les talents sur le territoire
- 2.3. Construire des actions de prospection ciblées sur des secteurs d'activité porteurs de Grand Poitiers
- 2.4. Renforcer le tissu d'entreprises et utiliser le potentiel d'une main

- [La Technopole de Grand Poitiers : accompagner l'innovation entrepreneuriale sur le territoire](#)



Crée en 2017 sous l'impulsion de Grand Poitiers Communauté Urbaine, en partenariat avec l'Université de Poitiers, le CHU de Poitiers et l'ISAE-ENSMA, la Technopole Grand Poitiers est la structure porteuse de la démarche technopolitaine du territoire, qui a pris son essor en 2018.

Labellisée Technopole par le réseau national RETIS, cette association est chargée :

- d'animer l'écosystème de l'innovation, notamment dans les domaines d'activité stratégiques,
- de favoriser le développement des liens entre la recherche et l'entreprise, les collaborations entre les start-up, les PME/ETI et les ETI et les grands groupes, entre acteurs du territoire et avec les partenaires extérieurs,
- de déployer une offre de service intégrée à l'attention des dirigeants, pour accompagner la création et le développement des projets d'innovation et des entreprises innovantes : incubation et post-incubation, hébergement en pépinière, formation des dirigeants, expertise, mise en réseau, aide au développement...

Elle se concentre sur les pôles thématiques d'excellence identifiés dans le Schéma Local d'enseignement Supérieur et de Recherche : l'aéronautique, la bio-économie, les Ed Techs, la biologie-santé, et contribue au développement durable en intégrant la bio-économie dans les quatre filières.

En 2018, la Technopole a accompagné 14 projets et a été partie prenante ou organisatrice de 35 évènements. Fédérant les énergies et les compétences, elle permet de créer les emplois de demain sur le territoire et de développer son attractivité.

- **Le Schéma local d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : capitaliser sur les forces de Grand Poitiers pour développer un territoire d'excellence de la recherche, de la formation, d'innovation et d'expérimentations**

Grand Poitiers a présenté son Schéma local d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SLESRI) lors du conseil communautaire exceptionnel de mars 2018. Fruit d'un travail de concertation initié en octobre 2017 auprès de l'Université, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et des entreprises, il s'emploie à soutenir des écosystèmes d'innovation, leviers de croissance économique, à créer une nouvelle identité à Grand Poitiers, permettant de la positionner aux meilleures places dans le paysage régional, national et international, et de lui assurer une grande visibilité.

Il définit les priorités pour les années à venir, pour faire de Grand Poitiers un territoire d'excellence, à travers trois grandes ambitions :

- Etre un territoire d'innovation et d'expérimentation (développement de la Technopole, soutien de la recherche et de l'innovation, rayonnement de la culture scientifique, mutualisation des plateformes technologiques...)
- Affirmer une identité et un positionnement forts pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation autour de 5 lignes de force :
 - L'aéronautique et les transports
 - La bioéconomie
 - La santé
 - Les EdTech
 - L'art, la culture et le patrimoine (projet du quartier du Palais)
- Accompagner les jeunes talents et les étudiants (rencontres lycéens / étudiants / entreprises, créer un « welcome desk » pour les étudiants qui arrivent sur le territoire, créer un réseau d'étudiants ambassadeurs...)

Bonnes

La commune a regroupé les commerces de proximité sur un lieu de passage afin de les pérenniser et d'apporter des services aux habitants. Ce projet a débuté en 2013 pour une première installation des commerçants en décembre 2015. Bonnes a investi 980 000 €. Depuis l'ouverture de cette zone le bilan est très positif. Les habitants et les gens de passage se sont bien appropriés les lieux. Certains commerces ont augmenté de leur chiffre d'affaire et ont embauché du personnel



Autres actions menées en 2018 pour relever le défi de la création d'activités, génératrices d'emploi:

- ✓ Le soutien de Grand Poitiers au développement de l'entreprise Eurofins Cerep (pharmacologie) à Celle-L'Evescault, qui a contribué à la création de 25 nouveaux emplois et l'investissement de 850 000 € dans de nouveaux équipements de haute technologie en 2018.
- ✓ Le nouveau Schéma directeur des Zones d'activités économiques (ZAE) qui permet d'organiser le développement des 27 ZAE que compte le territoire, réparties en 6 pôles majeurs d'activité
- ✓ L'organisation du salon de la reconversion professionnelle des femmes en juin 2018. Profession'L propose un accompagnement individuel, ainsi que des informations sur les volets recrutement, création d'entreprises et formation.

Défi # 3 : L'accueil

Au cœur des flux du fait de sa bonne accessibilité, Grand Poitiers accueille des publics d'horizons divers : étudiants, chercheurs, touristes d'affaires...L'agglomération doit à la fois préserver cette diversité des identités, car elle constitue une richesse immense, et s'organiser pour être plus qu'un lieu de passage : un espace vécu, aimé et habité de façon intime par les personnes qu'elle accueille.

Elle doit accompagner le développement des liens entre les réseaux pour permettre plus d'ouverture et de transversalité.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées:

- 3.1. Accueillir les entreprises, les actifs, les chercheurs, les étudiants....
- 3.2. Faciliter les connexions et la mobilité depuis les entrées de Grand Poitiers vers le territoire
- 3.3. Créer et maintenir les liens

- **Un accompagnement personnalisé sur le territoire pour les salariés de Forsee Power**

Le dispositif d'accueil et d'accompagnement élaboré sur mesure par Grand Poitiers pour l'entreprise Forsee Power (fabricant de batteries intelligentes) lui a permis de décider de son installation sur le territoire. Grand Poitiers a mis en place un dispositif d'accueil précis des futurs salariés et un accompagnement collectif pour l'ensemble de l'entreprise qui s'est déroulé en trois phases :

- Une présentation du territoire et du dispositif d'accueil et d'accompagnement au siège de l'entreprise
- Une journée « découverte du territoire » sous tous ses aspects (accueil en gare de Poitiers, visite en bus des communes avoisinant le site de production, échanges avec des personnes ressources en matière de logement, éducation et tourisme, visite guidée du centre-ville de Poitiers)
- Un accompagnement personnalisé avec la prise en compte des besoins individuels, particulièrement la recherche d'emploi du conjoint (suivi individualisé par Pôle Emploi et Grand Poitiers) ou la recherche d'un logement (accompagnement auprès du bailleur Ekidom) Trente salariés de Forsee Power ont bénéficié de cet accompagnement et 26 se sont finalement installés sur le territoire, ce qui a contribué à l'installation de Forsee Power à Grand Poitiers.



- **Un agenda culturel Grand Poitiers : valoriser une offre estivale foisonnante**



la Nouvelle-Poitiers CROUS accueillir et

Répondant à un besoin de communication et de valorisation de la richesse de l'offre culturelle proposée sur l'ensemble du territoire, l'édition 2018 de l'agenda culturel « sortir dans Grand Poitiers » a été élargie à tout le territoire de Grand Poitiers. Elle a été imprimée et distribuée à 130 000 exemplaires. En complément du magazine papier, un site Internet « Grand Poitiers l'été » a été créé en 2018, afin d'élargir la diffusion, et de mettre en avant les évènements culturels estivaux de l'ensemble des communes de Grand Poitiers, liés par une thématique commune : « l'invitation au voyage »

- **L'accueil des étudiants de l'Université de Poitiers**



locaux. 11 204 étudiants ont participé et une vingtaine de partenaires étaient associés.

Avec 27 000 étudiants, Grand Poitiers est le deuxième pôle d'enseignement supérieur de Aquitaine. La Ville de Poitiers, Grand Communauté urbaine, l'Université et le organisent de nombreux évènements pour accompagner cette population étudiante :

○ **Le Mois d'accueil** : Grand Poitiers a proposé aux étudiants 35 évènements variés, gratuits, pour faciliter l'intégration des jeunes dans la ville, du 6 au 27 septembre 2018. Une soirée « la Belle Fête », organisée à l'Îlot Tison, a lancé le Mois d'accueil, permettant ainsi de faire connaître ce nouvel espace vert en bord de Clain. Un « Welcome Job » a également été proposé aux étudiants, permettant de rencontrer une trentaine d'employeurs

Poit'étrangers : Parmi les 27 000 étudiants que compte Grand Poitiers, 4 300 sont des étudiants internationaux, originaires des cinq continents. Cette opération propose de tisser du lien entre ces étudiants et les familles poitevines, pour découvrir la langue et la culture française et ne pas se sentir seul dans la ville. Une rencontre s'est déroulée le 6 novembre 2018 dans les salons de l'Hôtel de ville, et les Poitevins où 60 étudiants ont trouvé une famille (soit une quarantaine au total) pour les accueillir lors des vacances ou fêtes de fin d'année.

○ **Le Welcome-desk** a été mis en place du 28 août au 17 octobre 2018 à l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) et à la Maison Des Etudiants (MDE) et du 28/08 au 07/09 à la Gare. Des étudiants tuteurs et des jeunes en service civique accueillent les nouveaux étudiants pour les orienter et faciliter leur installation. Un kit d'accueil leur est remis, comprenant plan de la ville et des transports en commun, et contacts pour



se loger notamment. 208 étudiants ont été accueillis sur les points OTC et Gare.

Autres actions menées en 2018 pour relever le défi de l'accueil :

- ✓ Phase de développement des projets des Usines à Ligugé et déploiement de formations sur les techniques de rénovation du bâti ancien avec le Cluster éco-habitat
- ✓ Rencontres numérique et société à l'espace Cobalt les 7 et 8 décembre 2018 : deux jours de rencontres, ateliers, débats sur la place du numérique dans la société (éducation, environnement, informations et médias)

Défi # 4 : La créativité et la culture

Le territoire de Grand Poitiers bénéficie d'un patrimoine architectural et historique d'exception: un « écrin » pour la création. Il est caractérisé par une grande richesse de l'animation culturelle, des équipements culturels d'envergure et de multiples talents. L'enjeu est de révéler les richesses patrimoniales par la création contemporaine, et faire de Grand Poitiers une destination culturelle majeure.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 4.1. Etre un territoire d'accueil des artistes et des créateurs
- 4.2. Faciliter les rencontres et le croisement des publics
- 4.3. Etre un territoire d'expérimentation

• La nuit des idées

Poitiers a organisé pour la première fois en 2018 à la « Nuit des idées », manifestation créée par l'Institut Français, organisme interministériel pour l'action culturelle extérieure à la France. Cet évènement imaginé pour faire rayonner la culture française se décline dans 150 villes dans le monde, dont 60 en France

En 2008, la thématique de « l'imagination au pouvoir » a trouvé un écho avec les réflexions du Projet du Quartier du Palais. Des débats animés par des universitaires et des artistes, un spectacle et un espace expérimental ont offert un cadre d'expression libre et ouvert aux participants de cette première édition.

• Le nouveau Confort Moderne se dévoile

Fermé depuis février 2016 pour d'importants travaux de rénovation, le Confort Moderne a rouvert ses portes au public quelques jours avant 2018. Le complexe culturel, spécialisé en art contemporain et musiques actuelles créé en 1985 bénéficie désormais de davantage de fluidité entre les différents espaces qui le composent: deux salles de concerts, des loges, une grande salle d'exposition, des résidences d'artistes, une fanzinothèque, un restaurant, des salles de répétition, ainsi que des locaux techniques et de stockage. L'esprit industriel du site a été conservé, tout en offrant plus d'espace et de confort aux différents usages.

○ Les soirées lyriques de Sanxay

Pour la 19^{ème} édition cette année, quatre représentations de « Tosca » ont eu lieu, attirant 8 000 spectateurs, un excellent cru qui se classe juste derrière « la Flûte enchantée » proposée en 2017. Depuis 2000, les soirées Lyriques de Sanxay ont lieu dans le cadre du théâtre gallo-romain de ce petit village de 570 habitants. Chaque été y sont programmés des opéras du grand répertoire, interprétés par des artistes de renommée internationale, et plébiscités par des mélomanes venus de la Région et au-delà.



C'est de nouveau un succès pour un évènement qui compte sur la scène lyrique nationale. Les soirées Lyriques de Sanxay se placent aujourd'hui parmi les principales manifestations d'art lyrique en France après le festival d'Aix-en-Provence et les Chorégraphies d'Orange.

A place de Sanxay, évoquer Itinérance, festival itinérant dans Grand Poitiers l'été

○ **Monster Party au Musée Sainte Croix de Poitiers**



Le Musée Sainte Croix a décidé d'offrir à ses visiteurs un outil ludique et innovant pour permettre de découvrir ses œuvres et collections différemment. À partir d'un outil numérique développé par des étudiants en informatique de La Rochelle, les jeunes visiteurs sont invités à débusquer des monstres à l'aide d'une tablette, dans les collections archéologiques du musée.

L'objectif est de pouvoir capter un public difficile à faire venir dans les musées, en lui offrant une expérience immersive. Une expérience qui se prête bien au secteur de l'archéologie, qui attire généralement l'attention des plus jeunes, et permet de faire apparaître des monstres de l'histoire, en lien avec la mythologie. Au-delà de cette approche ludique, le but est bien de faire découvrir les œuvres différemment.

Le jeu sera reconduit dans le musée en 2019 avec des évolutions prévues pour le renouveler.

Autres actions menées en 2018 pour relever le défi de la créativité et de la culture:

- ✓ Nouvelle exposition « Air glacière » du 12 octobre au 21 décembre 2018 au centre d'art contemporain Rurart, à Rouillé, qui propose un accès aux cultures contemporaines et mène des actions de médiation pour tous les publics.
- ✓ Projet Terres proches du TAP : portrait sonore dans les territoires
- ✓ Réhabilitation de la villa Bloch, qui deviendra un lieu de résidence de création tournée vers l'écriture et les arts visuels et ouvrira ses portes en février 2019.
- ✓
- ✓ Organisation d'un hackaton « le défi créatif du Palais » les 24 et 25 novembre 2018 : challenge créatif ouvert à tous pour imaginer le futur quartier du Palais des ducs d'Aquitaine, notamment à travers de nouveaux dispositifs numériques innovants.

Défi # 5 : L'émergence d'une destination touristique Poitiers-Futuroscope

La richesse et la diversité de l'offre sur notre territoire sont un atout majeur pour capter touristes d'agrément ou d'affaires. En plus d'un patrimoine archéologique et médiéval d'exception, le territoire a vu naître des initiatives innovantes comme la Gamers Assembly, preuves d'une destination touristique différente, à faire valoir à l'extérieur. Fondé par René Monory, le Futuroscope a construit son identité sur l'image et l'innovation. Avec deux millions de visiteurs par an, il est générateur d'un flux considérable en matière touristique. Cependant, beaucoup des technologies de l'image qu'il a développées se sont individualisées. Nous devons réfléchir collectivement aux prochaines étapes de cette évolution.

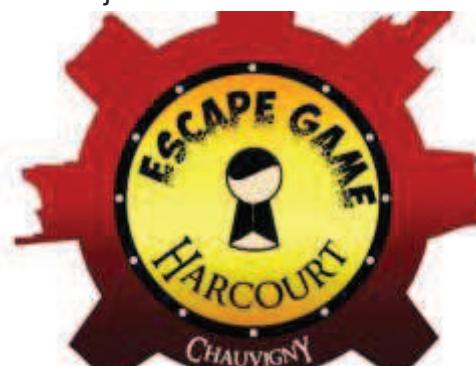
Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 5.1. Mieux capter le tourisme de passage et l'ancrer un peu plus longtemps sur le territoire grâce à un tourisme de destination
- 5.2. Structurer la filière tourisme d'affaire
- 5.3. Adapter l'offre et la communication à la clientèle actuelle
- 5.4. Améliorer la synergie entre les structures et renforcer le lien entre les acteurs du tourisme

• Grand Poitiers : un riche patrimoine à découvrir par le Gaming

Disposer d'une grande richesse patrimoniale ne suffit plus pour attirer les touristes, et Grand Poitiers l'a bien compris. Des expériences ludiques sont ainsi proposées aux visiteurs pour découvrir ou redécouvrir un patrimoine historique foisonnant :

- L'application 3D Poitiers évolution : cette application mobile gratuite propose depuis 2018 une nouvelle expérience immersive au cœur de la reconstitution numérique de l'amphithéâtre antique de Poitiers. Cette expérience permet de se transporter visuellement sur ce site à différentes époques historiques, et de mieux comprendre cet édifice qui fut l'un des plus grands de Gaule. Le quartier de Puygarreau était déjà reconstitué et accessible via l'application.
- Un Escape Game grandeur nature proposé dans le château d'Harcourt de Chauvigny permet aux participants de se plonger au cœur de la Guerre de Cent ans, en sauvant le seigneur local d'une embuscade tendue par les Anglais.
- Un jeu d'aventure en plein cœur de Poitiers a proposé durant l'été d'incarner un viking, pourfendeur de peuples francs.
- Le Parc de Blossac à Poitiers a été le théâtre nocturne d'un Laser Game durant l'été 2018.



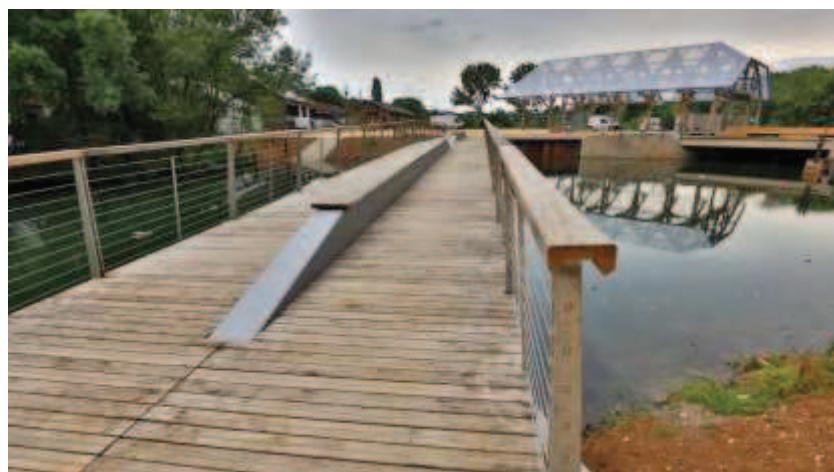
• L'îlot Tison : un parc urbain ouvert sur le Clain

L'aménagement de l'Îlot Tison, île de 1,5 hectares au bord du Clain, qui a été inauguré en juillet 2018, offre désormais aux visiteurs un espace vert de détente et de promenade sur les berges du Clain, à Poitiers. Le site s'inscrit dans une volonté politique de reconquête des rivières, dans la continuité du Parc Naturel Urbain, afin de valoriser les paysages et les espaces naturels de proximité, offrir de nouveaux espaces de détente aux habitants,

renforcer la biodiversité en milieu urbain, proposer de nouveaux itinéraires de promenade et de déplacements en mode doux.

Ces travaux de restauration écologique par effacement d'ouvrage pour reconquérir les berges ont permis la continuité de la trame verte et bleu. La requalification de la friche industrielle de la scierie a été réalisée en conservant l'esprit du site. Le budget de ce projet est d'environ 4 millions d'euros, cofinancés par l'Etat et l'Europe (FEDER).

L'îlot Tison offre désormais aux promeneurs un nouveau lieu de vie et de verdure à deux pas du centre-ville, permettant à la fois la détente, l'organisation d'événements culturels ou festifs temporaires et le trait d'union avec les quartiers Est de la ville, par l'intermédiaire d'une passerelle « flottante » sur le Clain.



La bienveillance incarne l'ouverture, l'écoute de la nature et des habitants. Etre un territoire bienveillant, c'est proposer un cadre de vie propice au meilleur développement de chacun en prenant soin de l'environnement, en facilitant les mobilités et l'accès aux services, en proposant du sport et de la culture pour tous.

Cinq défis répondent à cette valeur de bienveillance, et de nombreuses actions ont déjà permis en 2018 de les relever.

Défi # 6 : La transition énergétique

A l'horizon 2030, les premières orientations du Schéma Directeur des Energies, définies avec l'ensemble des acteurs du territoire, visent une réduction de 25% de la consommation d'énergie sur le territoire et un fort développement des énergies renouvelables (multiplication par trois de la production d'énergies). Cette ambition permettra de réduire de 30% les émissions de gaz à effet de serre et d'atteindre une part de 38 % d'énergies renouvelables par rapport à la consommation du territoire (contre 8 % aujourd'hui), et ainsi de dépasser les objectifs nationaux.

Les actions qui découlent de ces objectifs, intégrées dans le Plan Climat-Air-Energie Territorial, permettront de contribuer à la lutte contre le changement climatique, de renforcer l'attractivité du territoire, d'améliorer la santé et la qualité de vie des habitants, tout en réduisant la précarité énergétique des ménages.

L'obtention du label Cit'ergie constitue déjà une reconnaissance de l'excellence de Grand Poitiers dans ces domaines.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées:

- 6.1. Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- 6.2. Accroître la part d'énergies renouvelables dans la production globale

- **Le Schéma Directeur des Energies : une feuille de route énergétique ambitieuse**

Le Schéma Directeur des Energies a été adopté le 7 décembre 2018. Constitutif du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Grand Poitiers à venir, il vise plusieurs objectifs :

- o renforcer la connaissance de la situation énergétique et climatique à l'échelle du nouveau territoire
- o construire une vision partagée et une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs pour réduire les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables
- o cibler les secteurs et les zones d'intervention prioritaires

Une fois le diagnostic énergétique du territoire réalisé, une démarche de co-construction a été initiée en 2018, impliquant les acteurs du secteur pour définir un scénario chiffré de transition énergétique.

Cette dynamique collaborative a abouti à la définition d'objectifs réalistes et ambitieux à l'horizon 2030 :

- o réduire de 25 % les consommations d'énergie
- o multiplier par 3,6 la production d'énergies renouvelables
- o parvenir à une part de 38 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie du territoire

La construction d'un programme d'actions, permettant d'atteindre ces objectifs, est engagée avec l'ensemble des acteurs concernés. Le conseil de développement a

également été saisi par la collectivité pour donner son avis sur ce schéma. Il l'a présenté lors du bureau communautaire du 15 novembre 2018.

Parmi les actions déjà engagées sur le territoire, plusieurs mobilisent l'énergie solaire:

- o des ombrières photovoltaïques ont été mises en service au Parc des Expositions et au gymnase de Saint-Eloi

- o une centrale photovoltaïque, la première du département, a été inaugurée à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, avec un nouveau système de panneaux qui suivent la course du soleil, permettant de produire annuellement l'équivalent de la consommation énergétique de 2500 personnes

- o la commune de Buxerolles a lancé une campagne de financement participatif auprès de la population pour l'installation de 650 m² de panneaux photovoltaïques supplémentaires sur des infrastructures municipales.

• L'éclairage public, levier de transition énergétique



Un marché de partenariat de performance énergétique, le premier en France, a été engagé en septembre 2017 pour rénover l'éclairage public de plusieurs quartiers de Poitiers. Plus de 2 000 points lumineux obsolètes et énergivores ont été remplacés par des LED de dernière génération, plus écologiques et économiques. Grand Poitiers finance l'opération, à hauteur de 6,8 millions d'euros, eux même financés dans le temps par les économies d'énergie et de maintenance permises par ces travaux.

Un système de télégestion de l'éclairage public a été installé, permettant de repérer en temps réel les points lumineux défectueux, mais aussi de faire de la gradation lumineuse la nuit, ce qui permet de conserver un bon niveau d'éclairage, tout en diminuant la puissance, et en augmentant les économies d'énergie.

Au-delà des économies d'énergie, l'impact sur la biodiversité a également été pris en compte. Les points lumineux sont des pièges mortels pour certains insectes, et la faune sauvage nocturne voit ses habitudes de chasse et de reproduction perturbées. Ainsi, dans les espaces verts, le nouvel éclairage public est équipé de détecteurs de présence pour diminuer ses effets sur la faune environnante.

• Grand Poitiers joue la carte de l'électro-mobilité

Grand Poitiers a lancé en 2017 son dispositif d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Le « chèque VAE » donne droit à 25 % de réduction du prix d'achat du vélo chez les vendeurs conventionnés, pour un montant plafonné à 250 €. En 2018, ce dispositif a été étendu à toutes les communes de la communauté urbaine. 300 chèques ont été distribués contre 250 en 2017.

Grand Poitiers encourage également l'utilisation des véhicules électriques grâce à l'implantation de 26 bornes de recharge accélérée sur son territoire. En 2019, 6 nouvelles stations de recharge permettant 300 km d'autonomie pour une charge de 30 minutes.

De plus, Grand Poitiers a acquis 40 véhicules électriques pour son parc de véhicules interne, portant à 58 le nombre de « véhicules propres » au sein de la collectivité, soit 15 % du parc total.



Autres actions menées en 2018 pour relever le défi de la transition énergétique :

Permanences de l'Espace Info Energie dans les communes : en complément de la plateforme ACT'e Grand Poitiers, ces permanences permettent aux particuliers d'obtenir des conseils pour mener un projet de rénovation thermique, ou d'être orientés vers les aides financières existantes. Ces permanences ont lieu (en plus de Poitiers) à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, Chauvigny et Lusignan

Croutelle

La commune met en place depuis 2014 des actions de sensibilisation à l'environnement :

- information dans le journal communal sur le tri des déchets et l'accès aux bornes
- Une conférence par an sur le thème du développement durable
- Un article par trimestre dans le journal communal sur la sobriété énergétique, et les bonnes pratiques à mettre en œuvre

Savigny Levescault

Dans un souci de développement durable, la commune a entrepris depuis 2014 de changer toutes ses chaudières pour des chaudières à granulé à bois : en 2014 avec la Médiathèque et en 2015 avec celle du bar hôtel restaurant qui appartient à la commune.

En 2016, l'école est agrandie et la commune installe une nouvelle chaudière pour le bâtiment Ecole-Mairie et en 2018 c'est la salle des fêtes qui se dote d'une nouvelle chaudière. Cela a permis de réduire la consommation énergétique de la commune. Cet investissement représente un coût de 134 865.84 €.

Défi # 7 : l'accès aux services

Le territoire de Grand Poitiers bénéficie de nombreuses infrastructures culturelles et sportives, ainsi que de services et commerces de proximité accessibles en un temps relativement court. C'est une agglomération à taille humaine. L'enjeu est de maintenir cette facilité d'accès, tout en l'adaptant aux nouveaux usages numériques et aux besoins des actifs.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 7.1. Simplifier l'accès des usagers aux services de Grand Poitiers en offrant un service de proximité équitable et de qualité sur tout le territoire
- 7.2. Construire un maillage cohérent des équipements et des services
- 7.3. Donner accès au numérique et offrir un bouquet de services en ligne aux usagers

• Mutualiser pour améliorer le service rendu

Le passage à Grand Poitiers Communauté urbaine a modifié les compétences des communes. Afin d'optimiser les moyens et de mieux servir les administrés, plusieurs projets de mutualisation des services ont été menés.



En novembre 2018, une convention d'accueil a été signée par les 40 maires de Grand Poitiers. Elle réaffirme les mairies comme portes d'entrée de l'ensemble des demandes des habitants, y compris celles portant sur les compétences de Grand Poitiers. Les habitants y trouvent un premier niveau de réponse, leurs demandes remontant ensuite aux services de la Communauté urbaine, pour qu'une réponse rapide leur soit apportée. Un logiciel permet ensuite à la commune de suivre l'avancée de la demande en temps réel. Les questions de voirie, d'éclairage public, de logements sociaux seront les premiers domaines traités, et le Maire de chaque commune concernée garde une bonne connaissance de tout ce qui se passe dans sa commune.

Grand Poitiers a proposé aux communes de les accompagner, via des services communs, dans leurs préoccupations au quotidien dans les domaines suivants :

- o Un appui juridique
- o Un appui sur le conseil et l'ingénierie financière
- o Un appui sur la recherche de financements

Cette mutualisation de services, conclue via une convention d'adhésion entre la commune et la Communauté urbaine, est gratuite pour les communes qui la sollicitent. A titre d'exemple, l'appui pour la recherche de financements permet aux services de Grand Poitiers de valoriser les projets des communes rurales, pour qu'ils obtiennent un financement dans le cadre du Contrat de ruralité.

En 2018, 35 communes ont délibéré favorablement pour bénéficier de ce service.

- **Garantir un accès équitable à l'outil informatique et ses usages : l'inclusion numérique**

Ville de Poitiers investit sur l'inclusion numérique dans le cadre de la politique de la Ville. En plus d'aides accordées par l'Etat, Poitiers soutient à hauteur de 5 000 € chaque espace numérique de proximité, accessibles à tous et tenus par les Maisons de Quartier de Poitiers. D'autres communes de Grand Poitiers ont mis en place ce type de dispositif.

Ces espaces permettent de :

- o Accompagner les usagers sur les démarches administratives dématérialisées
- o Accompagner dans le cadre d'une recherche d'emploi à la rédaction d'un CV
- o Développer sa compétence de l'outil informatique via des formations dédiées (bureautique, Internet)

D'autres usages peuvent en être faits, à l'image du Toit du Monde, qui s'appuie sur les outils numériques pour développer l'apprentissage de la langue à destination de populations non francophones.

Si le numérique est une des priorités transversales du Contrat de ville, l'écosystème des acteurs (maisons et bibliothèques de quartiers, l'Espace Mendès France, Cobalt et des associations) pouvant œuvrer à l'inclusion numérique est en train de se fédérer. Une réunion a d'ailleurs eu lieu en ce sens en novembre 2018, pour réaliser un état des lieux de l'existant en matière d'inclusion, pour identifier les besoins non couverts, et la façon de les couvrir à l'avenir.

- **Les crèches à vocation d'insertion professionnelle**

A Poitiers, la crèche Tintam'art a été labellisée cette année crèche AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) par la Caisse d'allocations familiales.



Depuis septembre 2018, sur les 71 places offertes par la crèche, 14 sont destinées à des familles mono-parentales, ou répondant à une démarche d'accompagnement global (Pôle Emploi ou Mission Locale d'Insertion). Accessibles prioritairement aux habitants du quartier des Couronneries, dans

lequel la crèche se trouve, les familles d'autres quartiers de Poitiers peuvent y prétendre si elles répondent à ces critères.

Un contrat tri-partite de 3 mois est alors signé entre la famille, le partenaire social, et le service petite enfance. Ce dernier, sous réserve de place disponible, propose alors un accueil du ou des enfants sur un minimum de un jour par semaine, permettant aux parents de rechercher un emploi.

Ce contrat est renouvelable jusqu'à trois fois, en attendant un retour à l'emploi. Une réussite que deux familles ont déjà connu depuis la mise en place du dispositif, qui ont su décrocher un CDI. Le nombre de places réservées passera de 14 à 21 en septembre 2019, pour accroître cette capacité d'accueil spécifique.

D'autres crèches du territoire, comme celle de Migné-Auxances, articulent accueil des enfants et accompagnement des parents.

Migné-Auxances

Avec le départ du dernier commerce et des services techniques, la commune s'est demandée comment réinventer le centre, mettre en valeur son patrimoine naturel et bâti (réhabilitation de logements, étude travaux église avec la DRAC) et faciliter l'accès, notamment en mode doux, à l'ensemble des services publics et associatifs et valoriser la vie culturelle liée entre autres à l'école de musique. La volonté des élus est de redynamiser le centre en impliquant usagers et habitants. Une démarche participative a été lancé en 2016 sous la forme d'un « diagnostic en marchant », puis un comité de pilotage et un comité consultatif ont été constitué et différents temps de concertation organisés (balade publique de restitution, présentation en réunion publique, site internet, bulletin municipal...). Le projet de réhabilitation du centre s'échelonne sur 10 ans pour un budget estimatif de 6 millions d'euros. En 2018, le pôle petite enfance (construction d'un nouveau bâtiment pour le RAM, accolé à la crèches et mutualisation d'espace et aménagement d'extérieurs) était en cours de réalisation et la réflexion sur l'aménagement et le dimensionnement des parkings a débuté en fin d'année 2018.

Enfin, un travail de fond est mené avec Grand Poitiers pour l'avenir de l'école de musique, élément central de la vie locale et de l'animation culturelle en passe de devenir la première antenne du CRR. Le projet de bâtiment réunissant activités associatives, école de musique et bibliothèque va faire l'objet de l'étape de réflexion suivante.

Les habitants sont satisfaits de la démarche et du principe même de cette réhabilitation. Les retours sur les plans du futur pôle petite enfance sont très positifs, même s'il existe toujours des inquiétudes quant aux déplacements des piétons et cyclos, en raison de la configuration de la commune.



Autres actions menées en 2018 pour relever le défi de l'accès aux services:

- ✓ Poursuite du plan école, initié en 2014, pour lequel 40 millions d'euros d'investissement permettent d'améliorer le confort, l'accessibilité et l'efficacité énergétique des écoles poitevines. Les élèves des groupes scolaires Pablo Neruda et Alphonse Daudet ont ainsi pu faire leur rentrée 2018 dans des locaux rénovés.
- ✓ Suite de l'expérimentation sur l'équipement de certaines écoles avec un Environnement numérique de travail (ENT) dans six écoles élémentaires de Poitiers, offrant un accès aux supports de cours et de devoirs, à des ressources numériques et pédagogiques, et aux publications des élèves et enseignants.
- ✓ Poursuite de l'équipement des écoles de Poitiers en matériel informatique. Trois nouvelles écoles, maternelles et élémentaires, ont pu en bénéficier durant l'été 2018, portant le nombre d'écoles équipées à 23 sur Poitiers, soit 180 classes.
- ✓ Signature le 7 décembre 2018 du contrat territoire lecture entre Grand Poitiers et l'Etat, qui va permettre de travailler sur le territoire à des actions partagées

Défi # 8 : la mobilité

Grand Poitiers est très bien desservie par les grandes infrastructures de transport (LGV, A10, RN 147 et RN 149, aéroport) et bénéficie d'une ligne TER reliée à la LGV. La durée moyenne de déplacement domicile travail est très favorable, en comparaison des métropoles. L'enjeu est d'offrir davantage d'alternatives à la voiture individuelle, encore dominante, et de moderniser l'information aux usagers pour optimiser les flux et répondre aux nouveaux usages numériques.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 8.1. Développer l'intermodalité et les mobilités douces
- 8.2. Fluidifier les accès aux pôles d'emploi et d'activité majeurs
- 8.3. Adapter l'information sur la mobilité aux nouveaux besoins des usagers
- 8.4. Améliorer la connexion aux grandes infrastructures

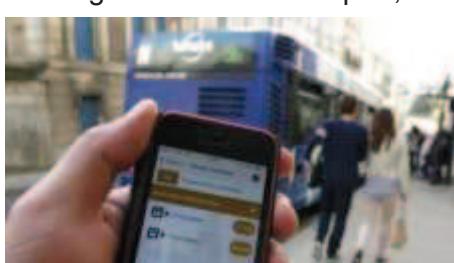
• Une voie verte entre Mignaloux-Beauvoir et Poitiers

Dans le cadre de son « Plan vélo 2016-2020 », Grand Poitiers réalise une voie cyclable entre Mignaloux-Beauvoir et Poitiers, via le CHU de 400m de long. Cet axe constitue un enjeu majeur pour les déplacements (17 000 véhicules/jour) car il est très congestionné. Le développement du vélo est une des solutions envisagées pour fluidifier la circulation en réduisant le nombre de véhicules. Cet itinéraire correspond à un trajet domicile-travail déjà très fréquenté par les vélos.

Pour mener à bien cette voie cyclable, Grand Poitiers Communauté urbaine a réalisé les acquisitions foncières nécessaires auprès du Département. Les travaux sont programmés sur le premier semestre 2019 pour un montant de 120 000 €.

• Une offre information voyageur VITALIS élargie

Vitalis a mis cette année à disposition des voyageurs différents outils pour acheter ou recharger un titre de transport, mais aussi pour gérer ses déplacements au quotidien.



Une nouvelle application Vitalis, téléchargeable gratuitement, permet de savoir à quelle heure passe le prochain bus, de calculer son itinéraire, de repérer grâce à la géolocalisation l'arrêt le plus proche, mais aussi d'acheter des billets en ligne.

La nouvelle billetterie, le Vpass, et l'installation de 16 distributeurs automatiques de titres aux arrêts les plus fréquentés ont permis de faciliter l'usage du bus. Les cartes V pass sont rechargeables limitant la production de ticket et leur déchet. La tarification est dégressive en fonction du nombre de trajets achetés par carte.

Depuis le 3 septembre 2018 (et jusqu'à début juillet 2019), la ligne 30 du réseau Vitalis a été mise en place à titre expérimental. Cette ligne pendulaire dessert les communes de Jaunay-Marigny et Saint-Georges-lès-Baillargeaux, depuis l'arrêt Palais des Congrès à Poitiers. Elle offre 13 trajets quotidiens en semaine et deux trajets le samedi après-midi. Les premiers mois de service ont mesuré une fréquentation moyenne de plus de 80 voyageurs/jour en semaine, et une dizaine le

samedi après-midi, l'essentiel des montées s'effectuant sur la commune de Jaunay-Marigny.

- **La liaison fret Mignaloux Beauvoir – Jardres remise en état pour le transport céréalier**

La ligne de fret ferroviaire Mignaloux-Jardres (12 km) a été rénovée par la SNCF suite à sa fermeture le 31 mars 2018. L'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, la SNCF, la coopérative TERRENA financent les 4,8 millions d'euros de travaux. Grand Poitiers participe également à hauteur de 500 000 €.

Cette ligne est utilisée par la coopérative céréalière Terrena qui a construit un de ses plus gros silos (le plus gros de la Vienne) en bout de ligne permettant de stocker 60 000 tonnes ; la récolte de nombreux agriculteurs du territoire. Ces travaux ont été effectués pour éviter le report du transport des céréales vers les ports de la façade atlantique sur la route sachant qu'un train complet équivaut à 45 camions et rejette 13 fois moins de CO₂ que le transport routier.

Les travaux ont débuté au mois d'août 2018 et se termineront fin janvier 2019 pour une reprise du trafic en février 2019.



Défi # 9 : l'écosystème de Grand Poitiers : la dynamique rural-urbain

Nous sommes dans la Nouvelle-Aquitaine une des seules agglomérations qui mêle aussi étroitement l'urbain et le rural. Un territoire rural sans pôle urbain est en très grande difficulté. Dans un pôle urbain sans territoire rural, on étouffe. Grand Poitiers est un territoire d'avenir car les deux sont imbriqués au sein d'une seule agglomération, d'un seul écosystème.

Grand Poitiers est une agglomération à taille humaine, qui apporte les avantages des grandes villes en termes de qualité de service et de commerce, tout en évitant les inconvénients : files d'attente, embouteillages, pollution... La campagne est facilement accessible depuis les centres urbains. Elle offre des paysages et un environnement de qualité, des commerces de proximité, de l'artisanat et une filière économique porteuse : l'agriculture, qui doivent être préservés. La réciprocité des liens entre la ville et la campagne, qui passent par les échanges alimentaires, économiques, commerciaux, touristiques, fait de l'alliance rural-urbain l'un des principaux atouts du territoire.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 9.1. Développer et valoriser des pôles intermédiaires et centres bourgs, dans un souci d'équilibre et de cohérence du territoire
- 9.2. Préserver l'environnement et les paysages et la biodiversité
- 9.3. Soutenir la production alimentaire locale, renforcer les échanges ville-campagne
- 9.4. Développer une offre touristique et de loisirs nature

• Grand Poitiers œuvre pour la qualité de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2018, en application de la loi NOTRe, Grand Poitiers doit obligatoirement mettre en oeuvre **la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)**

Cette compétence se traduit dans quatre domaines :

- o L'aménagement du bassin versant ;
- o La défense contre les inondations ;
- o L'entretien et l'aménagement des rivières ;
- o La protection et la restauration des sites, zones humides et boisées.

Grand Poitiers a pour objectif de garantir un accès sécurisé et pérenne à la ressource en eau. Elle a ainsi conservé les partenariats existants avec les syndicats de rivière (Vienne et affluents, Clain Aval, Vallées du Clain) pour bénéficier de leur expertise dans la gestion des milieux aquatiques. L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Vienne est missionné sur trois ans, à partir de 2018 pour réaliser un diagnostic, identifier les enjeux, et bâtir un plan d'actions en matière de prévention des inondations.



Dans ce cadre, **le contrat territorial « re-sources » du bassin de Fleury** a été signé en novembre 2018 et est doté de 1,6 million d'euros pour 5 ans. Liant Grand

Poitiers, l'Etat, l'Agence de l'eau et 20 partenaires (organismes agricoles, collectivités...), il a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau sur ce point de captage qui fournit jusqu'à 50 % de la production d'eau potable de Grand Poitiers. Présentant ponctuellement, et avant traitement, des pics de concentration en nitrates et pesticides, ce point de captage est un enjeu de santé publique.

Grand Poitiers a commencé par acquérir 6 hectares aux abords de la zone de captage, pour maîtriser l'utilisation de ces parcelles et améliorer la qualité de l'eau. Des actions sont également prévues en direction des habitants, et des agriculteurs du bassin d'alimentation du captage de Fleury, notamment en les amenant vers des pratiques plus vertueuses comme :

- o la protection des secteurs sensibles contre les transferts rapides de nitrates et produits phytosanitaires ;
- o le développement des cultures à faible risque de transfert ;
- o l'incitation à l'installation d'exploitations ayant des systèmes favorables à la qualité de l'eau.

- **Des actions de valorisation du patrimoine naturel**

Grand Poitiers contribue à plusieurs projets de valorisation de son très riche patrimoine naturel.

L'ONF (Office National des Forêts), a élaboré un **schéma d'accueil de la forêt de Moulière** qui prévoit la requalification de deux pôles principaux d'accueil de la forêt de Moulière (maison de la Forêt et réserve du Pinail), la création de trois pôles d'accueil secondaires et la rationalisation de l'offre de balade. Grand Poitiers est concernée par ce schéma qui s'étend sur les communes de Dissay, Saint Georges les Baillargeaux, Bignoux, la Chapelle Moulière, Beaumont-Saint Cyr et Montamisé. Pour mettre en œuvre ce schéma, l'ONF et Grand Poitiers ont signé une convention cadre en octobre 2018. Celle-ci prévoit que Grand Poitiers participe aux travaux sur :

- le pôle secondaire « portes du Futuroscope » avec la création d'un chemin la boucle du Grand Soubis comprenant 4 à 5 points d'intérêt. Grand Poitiers participera à hauteur de 14 718 €

- le pôle secondaire du puits de la brousse (hors parking de Saint Georges les Baillargeaux et zone d'accueil de Gachet Villers à Bonneuil Matours) comprenant la création et l'amélioration de deux boucles familiales et de deux boucles de randonnées intermédiaires. Grand Poitiers participera à hauteur de 19 849 €.

D'autres aménagements permettant l'accueil des randonneurs en forêt de Moulière sont à prévoir et seront engagés en 2019

Le chemin de Saint-Martin a été inauguré à Ligugé en juin 2018. Labellisé « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe », ce nouveau parcours pédestre de 170 km relie l'Abbaye Saint-Martin de Ligugé et la Collégiale de Candes-Saint-Martin en Indre-et-Loire. 27 km de ce tracé se trouvent sur le territoire de Grand Poitiers.

l'EuroVélo-route (EV3), également appelée Scandibérique, relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, en passant par la Vienne, qu'elle traverse du Nord au Sud. Les aménagements sont menés par le Département en lien avec les collectivités, dont Grand Poitiers. Les travaux ont commencé en 2019 avec le piquetage du tracé qui a eu lieu courant novembre 2018. Les communes de Bonnes, Chauvigny et la Chapelle-Moulière seront traversées par cette voie cyclable internationale.

Chasseneuil-du-Poitou

Par délibération du 27 septembre 2018, le conseil municipal a autorisé l'acquisition de parcelles d'une superficie totale de 44 503 m², pour un montant de 13 350€. L'accès à ces parcelles se fait par un chemin rural qui part de la route de Georges et rejoint la voie romaine ainsi que les vallées sèches.

Cette acquisition a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune et d'améliorer le cadre de vie des Chasseneuillais. Situé au lieu-dit Les vignes de l'hôpital, cet espace boisé classé en zone naturelle et forestière au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, est constitué de chênes truffiers et de noisetiers que la commune compte entretenir dans un objectif de maintien de la biodiversité.



Dissay

La commune de Dissay a créé son Atlas de la Biodiversité Communale pour mieux connaître la biodiversité et ses enjeux, sensibiliser et mobiliser les élus, les disséens, s'approprier les enjeux spécifiques de la commune, préserver et valoriser la biodiversité du territoire pour une politique environnementale. Avec son PLU, la commune s'est engagée pour préserver un cadre particulièrement riche en biodiversité. Le patrimoine de la commune est composé de trois znieff*, une zone Natura 2000, deux ENS* et le Scot identifie deux corridors écologiques, trois réservoirs de biodiversité. Le bâti, les espaces agricoles et forestiers, les zones humides constituent un potentiel de biodiversité à inventorier et à valoriser avec des partenaires naturalistes (CREN, Vienne Nature, LPO)

Les actions attendues sont des inventaires de terrain pour l'espace agricole (oiseaux de plaine, flore messicole), pour le bâti (chauve-souris), des synthèses des données récentes des habitats et des espèces (forêt, lande, pelouses sèches, marais), des activités participatives des habitants (enquêtes, suivis, relevés), une sensibilisation pour des espèces sensibles (Amphibiens, Chiroptères), des temps d'échanges (conférence, animation), une cartographie des habitats, des espèces, une synthèse et un rapport. Le budget prévisionnel prévoit une dépense de 25038 €, des recettes de 5007,60 € pour la commune et une subvention de 20030.40 € de l'Agence Française de la Biodiversité (soit 80%).

- **Gîtes d'hébergement : une offre diversifiée**

Riche d'un patrimoine diversifié, le territoire souhaite encore développer une offre touristique et de loisir nature. Grand Poitiers et les communes ont commencé à œuvrer dans ce sens :

Celles-Levescault :

La commune a souhaité restaurer le bâtiment de l'ancienne poste, « La Boite à lettres » et « Poste restantes ». Ces bâtiments font partie du patrimoine remarquable de la commune qui affiche sa volonté de sauvegarde patrimoniale de son cœur de village. Ce projet de 203 000 € a bénéficié du contrat de ruralité à hauteur de 61 293 €.



Ligugé :

La commune de Ligugé a installé des safari-lodges dans le très arboré Domaine de Givray. Ces grandes tentes tout confort, installées par la commune à l'été 2018, peuvent accueillir jusqu'à 8 personnes dans un cadre dépaysant. Ce projet a notamment été financé dans le cadre du contrat de ruralité à hauteur de 24 000 €.

Autres actions menées en 2018 pour répondre au défi de la dynamique rural-urbain:

- ✓ Mise en place du projet « Mon village, mon quartier espace de biodiversité » : sensibilisation à la biodiversité de proximité par l'intermédiaire des abeilles auprès des écoles et communautés volontaires de Grand Poitiers
- ✓ La Ferme s'invite a attiré 30 000 visiteurs du 21 au 23 septembre 2018, faisant de Poitiers le carrefour de l'élevage le temps d'un week-end, et permettant aux agriculteurs d'échanger avec le public
- ✓ Le réaménagement du centre-bourg de Dissay, dont les travaux ont débuté le 15 octobre 2018, a fait l'objet de subventions de l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité de Grand Poitiers.

Défi # 10 : Des solidarités

Grand Poitiers se caractérise par un très fort dynamisme associatif et une vie citoyenne riche. Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse sont appréciées des familles. Plusieurs acteurs du territoire sont des références en matière d'innovation sociale ou de l'accompagnement du handicap.

Pour relever ce défi, les pistes de travail suivantes ont été identifiées :

- 10.1. Rendre plus cohérentes et complémentaires les politiques sociales
- 10.2. Développer la solidarité territoriale dans l'aménagement et la politique de l'habitat
- 10.3. Rompre l'isolement et renforcer la solidarité envers les plus démunis
- 10.4. Faire des actions menées en faveur des enfants et des jeunes un atout majeur pour l'attractivité de Grand Poitiers
- 10.5. Maintenir le dynamisme et la richesse de la vie associative du territoire, en particulier culturelle et sportive

• Le Pass'sports étendu sur le territoire de Grand Poitiers

Le dispositif « Pass'sports », créé en 1990 par le Conseil communal des jeunes de Poitiers, a été étendu à l'ensemble des communes de la communauté urbaine. Ce dispositif permet l'accès à certaines piscines communautaires, au réseau de transports urbains, aux animations sportives durant les vacances d'été et à la patinoire pendant les autres vacances scolaires. Il a pour objectif de favoriser les mixités sociales, faciliter l'autonomie des jeunes dans l'organisation de leurs temps de loisirs, et de les inciter à la pratique sportive.

Sur la période juin 2017-avril 2018, 5 800 passeports ont été délivrés. Le dispositif concernait uniquement les communes de l'ancienne communauté d'agglomération.

Pour les vacances d'été 2018, le dispositif a été étendu aux communes de la communauté urbaine. Le nombre de passeports délivrés a été de 4 350. De plus 274 Pass'Sports ont été principalement distribué sur les communes à proximité ou à portée de transports en commun (Jaunay-Marigny, St Georges, Bignoux)

• Grand Poitiers joue la carte de la démocratie participative

La Ville de Poitiers et Grand Poitiers se sont dotées d'instances favorisant la participation des citoyens à la vie du territoire.

Le Conseil de développement de Grand Poitiers, mis en place en novembre 2017, a commencé ses travaux en donnant un avis sur le projet de territoire de Grand Poitiers. Forts de leur expertise d'usage et de leur connaissance du territoire, les membres du Conseil ont construit leur avis sur le projet de territoire en trois temps de travail et de concertation : L'avis met en perspective les défis à relever et les actions majeures attendues dans le projet de territoire, exprimés par les membres du Conseil. Cet avis a été présenté au



bureau communautaire de mai 2018. En étant force de proposition, le Conseil de développement a éclairé la réflexion politique sur les contours du projet désormais décliné sur le territoire de Grand Poitiers.

Poitiers :

Le Conseil Communal des Jeunes (CCJ) a été renouvelé pour la dernière fois du mandat, le 22 novembre 2018 pour deux ans. Il offre à des élèves de 5ème et 4ème élus par leurs pairs la possibilité de partager des opinions, et de mener des projets d'intérêt collectif.

En 2018, le Concours Jeunes talents a ainsi été organisé et offert à de jeunes artistes l'opportunité de se produire devant 350 personnes. Le CCJ a également travaillé lors d'ateliers à l'adaptation ergonomique de manettes de jeu pour les personnes en situation de handicap.

Une conférence d'usage portant sur la question : « Quelle liaison demain entre le quartier des Couronneries et le centre-ville ? » a été organisée fin 2018 pour la première fois par la Ville de Poitiers. 25 habitants, retenus selon plusieurs critères (lieu de résidence, ancienneté dans le quartier, usage du quartier, âge, sexe) étaient invités à se projeter dans ce quartier dans 10 ou 15 ans, avec l'apport d'une formation dans différents domaines. Quatre ateliers de travail collectif, entre octobre et décembre, ont permis au groupe de comprendre les enjeux de cette future liaison, les contraintes techniques, et de produire un avis citoyen, qui sera remis au Conseil municipal et alimentera de façon certaine l'arbitrage politique.

Les quartiers de la ville de Poitiers disposent de **budgets participatifs** (40 000 € par quartiers) pour mettre en œuvre des projets souhaités par les habitants. En 2018 un parcours santé adapté aux séniors équipé d'une piste de 330 mètres ponctuée de modules permettant la réalisation de petits exercices de motricité au quotidien a été construit à Poitiers Ouest. Dans le quartier de la Gibauderie, un aménagement a été réalisé aux abords des écoles Evariste-Galois et Saint-Exupéry permettant aux parents et enfants de se réapproprier l'espace.

- **Une exposition pour valoriser les bénéficiaires du RSA**

Le CCAS de la Ville de Poitiers a créé et mis en œuvre l'action « Regards Sur l'Art » qui offre un lieu d'exposition et valorise les travaux artistiques des bénéficiaires du RSA suivis par le CCAS. Le Comité Organisateur de « Regards Sur l'Art », composé de 9 membres (7 usagers du CCAS et 2 professionnels), choisit les exposants, planifie les expositions et les organise, promeut l'évènement, et accompagne les exposants dans la prospection d'autres lieux d'exposition. Ces premières expositions sont conçues comme des tremplins pour ces personnes qui ont une pratique artistique, mais ne peuvent la développer faute de moyens, de réseaux, de communication. Un partenariat a ainsi été noué avec la Direction Culture de la ville de Poitiers pour favoriser la mise en relation avec les acteurs culturels locaux. Cinq expositions ont ainsi été organisées en 2018, mettant en lumière pour chacune d'entre elles le travail d'un artiste bénéficiaire.

Par ailleurs, le projet Graff, en partenariat avec la Croix Rouge a permis en 2018 à cinq bénéficiaires du CCAS de réaliser une œuvre sur le mur d'enceinte de la Croix Rouge, encadrés par un graffeur professionnel.

- **La Communauté urbaine milite pour l'égalité femmes-hommes**

Le 8 octobre 2018, la Ville de Poitiers, Grand Poitiers et le Centre d’Action communal d’action sociale (CCAS) ont signé la charte européenne égalité femmes-hommes. L’objectif de cette charte est de poursuivre les actions en faveur de l’égalité des sexes avec les associations et tous les acteurs de la ville. Parmi eux le Centre d’Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) joue un rôle majeur. La CAF, le Planning familial, la Maison des solidarités, la Mission locale notamment sont d’autres partenaires sur cette question.

Cette charte engage à mettre en œuvre un plan d’action autour de trois grands axes :

- o La parité dans la décision locale : la Ville, Grand Poitiers et le CCAS porteront une attention particulière au respect de la parité hommes-femmes dans les conseils d’administration où ils siègent.

- o L’égalité femmes-hommes au sein de la collectivité employeur : la ville, Grand Poitiers et le CCAS intègrent à leur politique de ressources humaines l’égalité femmes-hommes. Les offres d’emploi concernent systématiquement les hommes et les femmes.

- o L’égalité femmes-hommes dans tous les domaines de l’action publique: l’objectif d’intégrer l’égalité femmes-hommes et de favoriser les initiatives locales dans tous les domaines est primordiale pour les trois collectivités.

A titre d’exemple, L’ACSEP (association culturelle et sportive des écoles publiques de Poitiers) propose de nombreuses réflexions aux 5-12 ans sur les inégalités. Les Maisons de quartier encouragent quant à elles le respect entre filles et garçons.

Saint-Benoit :

- Opération Eté à vos côtés et Noel à vos côtés : Un étudiant visite pendant les périodes de vacances scolaires une trentaine de personnes âgées isolées
- Service des aides à domicile qui œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées (17 agents pour 120 personnes maintenus à domicile)

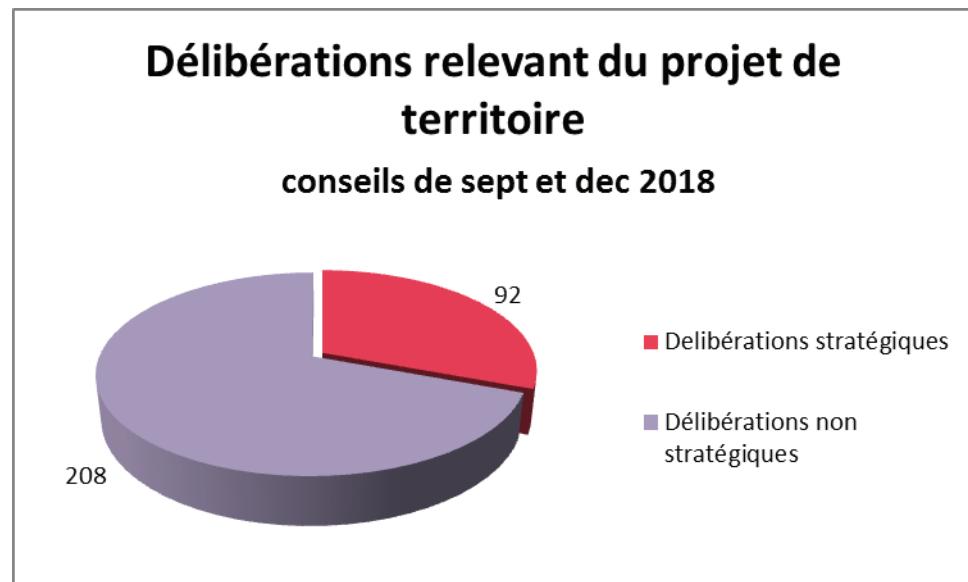
Autres actions menées en 2018 pour relever le défi des solidarités :

- ✓ Organisation des « cafés réparation » à l’espace Cobalt entre mars et décembre 2018, qui ont redonné vie à 200 objets de la vie courante, par l’intermédiaire d’une poignée de bénévoles passionnés de bricolage.
- ✓ Organisation d’ateliers d’art-thérapie pour révéler les talents d’expression des séniors dans les résidences autonomie du CCAS de Poitiers, menés par la société poitevine ReSanté-vous.
- ✓ Vote en septembre d’un fonds de solidarité de plus d’un million d’euros, à titre exceptionnel, pour compenser la baisse des dotations de l’Etat. 30 communes de Grand Poitiers, impactées par cette baisse pourront financer leurs projets d’investissement grâce à ce fonds de secours.

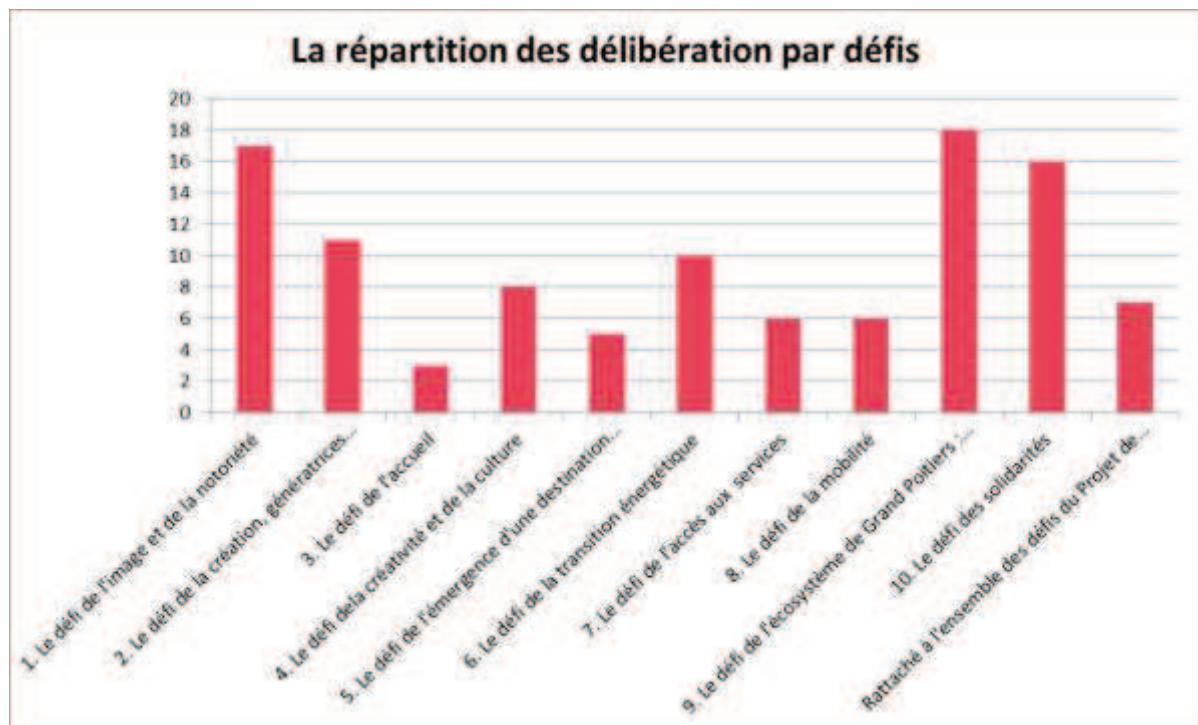
ANNEXE

Dès le conseil communautaire du 28 septembre 2018, les délibérations de Grand Poitiers et de la ville de Poitiers considérées comme stratégiques doivent indiquer en quoi le projet soumis à délibération répond aux défis du projet de territoire.

Deux conseils communautaires sont concernés en 2018 : celui du 28 septembre 2018 et du 7 décembre 2018. Plus de 300 délibérations ont été votées lors de ces conseils.



Sur les **92 délibérations stratégiques**, le défi qui est le plus cité en référence est celui de « l'écosystème de Grand Poitiers : la dynamique rural-urbain », devant le défi de « l'image et de la notoriété » et celui des « solidarités ».



La correspondance entre les finalités du développement durable et les défis du projet de territoire :

Finalité du développement durable	Défis	Pistes de travail du projet de territoire	Actions menées en 2018
<i>Lutte contre le changement climatique</i>	DEFI # 6 La transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les consommations d'énergie sur le territoire - Accroître la part d'énergies renouvelables dans la production globale 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Schéma Directeur des Energies - le développement des énergies renouvelables - La modernisation de l'éclairage public - la couverture du territoire pour l'accompagnement à la rénovation de l'habitat - l'électro-mobilité
	DEFI # 8 La mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'intermodalité et les mobilités douces - Fluidifier les accès aux pôles d'emploi et d'activité majeurs - Adapter l'information sur la mobilité aux nouveaux besoins des usagers - Améliorer la connexion aux grandes infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> - La voie verte Mignaloux-Beauvoir / Poitiers - L'offre information voyageur VITALIS élargie - La liaison fret Mignaloux Beauvoir – Jardres

<i>Préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources</i>	DEFI # 9 La dynamique rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et valoriser des pôles intermédiaires et centre bourgs - Préserver l'environnement, les paysages et la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - La Gemapi - Le contrat territorial « re-sources » du bassin de Fleury - l'Atlas de la Biodiversité Communale de Dissay - inventaires et conventions sur les communes - projet « ma commune, espace de biodiversité » - aménagement de l'ilot Tison
<i>Cohésion sociale / solidarité entre territoires / générations</i>	DEFI # 4 La créativité et la culture	<ul style="list-style-type: none"> - Etre un territoire d'accueil des artistes et des créateurs - Faciliter les rencontres et le croisement des publics - Etre un territoire d'expérimentation 	<ul style="list-style-type: none"> - La nuit des idées - La réouverture du Confort Moderne - Les soirées lyriques de Sanxay - La Monster Party au Musée Sainte Croix de Poitiers
	DEFI # 5 L'émergence d'une destination touristique	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux capter le tourisme de passage et l'ancrer un peu plus longtemps sur le territoire - Structurer la filière tourisme d'affaire - Adapter l'offre et la communication à la clientèle actuelle - Améliorer la synergie entre les structures et renforcer le lien entre les acteurs du tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> - La découverte du patrimoine par le Gaming - Le projet de renouvellement de l'offre touristique - L'aménagement de l'ilot Tison

	DEFI # 10 Les solidarités	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre plus cohérentes et complémentaires les politiques sociales - Développer la solidarité territoriale dans l'aménagement et la politique de l'habitat - Rompre l'isolement et renforcer la solidarité envers les plus démunis - Faire des actions menées en faveur des enfants et des jeunes un atout majeur pour l'attractivité - Maintenir le dynamisme et la richesse de la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> - L'extension du Pass'sports - Les Conseils Communaux des Jeunes dans les communes - La conférence d'usage sur le quartier des Couronneries - Les budgets participatifs des quartiers de Poitiers - L'avis du Conseil de développement de Grand Poitiers sur le projet de territoire - L'action « Regards sur l'Art » - la charte européenne égalité femmes-hommes
<i>Epanouissement de tous les êtres humains</i>	DEFI # 1 L'image et la notoriété	<ul style="list-style-type: none"> - Affirmer le territoire de Grand Poitiers, pôle d'attractivité de la Nouvelle-Aquitaine - Moderniser, dynamiser et rajeunir l'image du territoire - Mettre en œuvre la stratégie de marque territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> -Déploiement du E-sport -Palais des Ducs d'Aquitaine et son quartier : le projet Traversées -Coupe d'Europe de basket 3X3 -Démarche de marketing territorial
	DEFI # 2 La création d'activités	<ul style="list-style-type: none"> - Capitaliser sur nos forces pour nous positionner sur des marchés d'avenir - Attirer, maintenir et accompagner les talents sur le territoire - Construire des actions de prospection ciblées sur des secteurs d'activité porteurs de Grand Poitiers - Renforcer le tissu d'entreprises et utiliser le potentiel d'une main d'œuvre locale qualifiée 	<ul style="list-style-type: none"> - la Technopole de Grand Poitiers - Le Schéma local d'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - le pôle commerçant de Bonnes -

	DEFI # 3 L'accueil	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les entreprises, les actifs, les chercheurs, les étudiants - Faciliter les connexions et la mobilité depuis les entrées de Grand Poitiers vers le territoire - Créer et maintenir les liens 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement personnalisé des salariés de Forsee Power - L'agenda culturel Grand Poitiers - L'accueil des étudiants de l'Université de Poitiers
	DEFI # 7 L'accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> - Simplifier l'accès des usagers aux services de Grand Poitiers - Construire un maillage cohérent des équipements et des services - Donner accès au numérique et offrir un bouquet de services en ligne aux usagers 	<ul style="list-style-type: none"> - La mutualisation des services - L'inclusion numérique - Une crèche à vocation d'insertion professionnelle - La démarche de réhabilitation du centre-bourg de Migné-Auxances
<i>Dynamique de développement vers des modes de production / consommation responsables</i>	DEFI # 9 La dynamique rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la production alimentaire locale, renforcer les échanges ville-campagne - Développer une offre touristique et de loisirs nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Le schéma d'accueil de la forêt de Moulière - Le chemin de Saint-Martin - L'aménagement de l'EuroVélo-route - Le bac à chaîne Ligugé / St Benoît - Les Gîtes d'hébergement de Celles-Levescault et Ligugé - La valorisation du patrimoine naturel de Chasseneuil-du-Poitou

